



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle



INSTITUT NATIONAL  
DES LANGUES

## **Dossier de presse**

Les 20 ans de L'INL  
« Nuit magique des langues »

1<sup>er</sup> décembre 2010

# I/ Le programme de la soirée

## Biographies des écrivains

### Jean Portante

Jean Portante est né en 1950 à Differdange, ville minière du Grand-Duché de Luxembourg, de parents italiens à peine arrivés au pays. Son enfance, qu'il relate dans son roman Mrs Haroy ou la mémoire de la baleine, a été marquée par cette double appartenance, ou plutôt par une double non appartenance, puisque comme chaque voyageur, il s'est senti très tôt comme un citoyen de terre de personne. À l'instar de la baleine, ce mammifère ayant décidé d'émigrer dans l'eau des océans, il sait qu'il n'appartient ni à la terre quittée ni à celle rejointe.

Toute son œuvre, riche d'une trentaine de titres, en est imprégnée. Une œuvre écrite en français. Car la langue participe du déracinement. Or, le français est, pour Jean Portante, une langue à l'extérieur de son binôme Italie-Luxembourg, une langue apprise, apprivoisée, mais qui sans cesse reste à conquérir. Jean Portante, dit à son sujet que c'est une «étrange langue» (c'est le titre d'un de ses recueils, couronné en France par le Prix Mallarmé), dans la mesure où elle reflète la petite Babel de la maison familiale de son enfance où l'on parlait à la fois italien et luxembourgeois, mais aussi le français. Dans l'entrelacs linguistique du Luxembourg, où les enfants sont alphabétisés en allemand, cela ne peut déboucher, dans l'écriture, que sur cette «étrange langue», ou «langue baleine»: c'est-à-dire une langue qui a l'aspect du français (comme la baleine ressemble à un poisson), mais à l'intérieur de laquelle

respirent (comme le poumon de la baleine) la langue italienne et les autres idiomes du territoire.

L'écriture de Jean Portante devient ainsi un incessant voyage d'une langue à l'autre, ce qui permet, dans sa poésie surtout, de «néologiser», donc d'«étrangéiser» la langue française. Jean Portante parle aussi d'«effaçonner» (autre titre d'un de ses recueils). Il s'agirait alors, tout en façonnant l'écriture, de l'effacer, afin que surgisse la véritable langue.

L'œuvre poétique de Jean Portante est un lent «effaçonnement», alors que dans ses romans il mêle histoire, autobiographie et fiction, pour démêler les pièges de la mémoire, de l'identité, de l'enracinement, des migrations, thèmes centraux de ses livres. Jean Portante est venu à l'âge de 33 ans à l'écriture. Avant, il a étudié en France, à Nancy, et était tour à tour agitateur dans la foulée de mai 68 et professeur de français. En 1983, alors qu'il écrit son premier recueil de poèmes, «Feu et boue», il s'installe à Paris. De longs séjours en Amérique latine l'ont familiarisé avec la langue espagnole et, parallèlement à son travail d'écriture, Jean Portante développe depuis plus de vingt ans une activité de traducteur (notamment de Juan Gelman), mais aussi de Gonzalo Rojas et de dizaines de voix poétiques de langue espagnole, allemande, anglaise ou luxembourgeoise. Ses propres livres sont largement traduits. Au Luxembourg, il est directeur artistique du Printemps des poètes, directeur littéraire de la revue TRANSKRIT, professeur à l'Institut national des langues et journaliste au Jeudi.

En France, il est membre de l'Académie Mallarmé et de multiples jurys littéraires (Apollinaire, Mallarmé, Max-Pol Fouchet, Yvan Goll...). Il dirige la collection Cahiers latins aux éditions Caractères. Depuis septembre 2010, il donne des cours d'écriture créative à la Sorbonne, Paris III. En 2003, il a reçu, en France, le Grand Prix d'automne de la Société des gens de lettres, pour l'ensemble de son œuvre, ainsi que le Prix Mallarmé pour son livre L'étrange langue. Dix ans auparavant, en 1993, son roman Mrs Haroy ou la mémoire de la baleine lui avait valu, au Luxembourg, le prix Servais. En 2011, il a été couronné du Prix national au Luxembourg, pour l'ensemble de son œuvre.

.....

### **Josiane Kartheiser:**

D'Josiane Kartheiser ass 1950 zu Déifferdeng gebuer, huet englesch an amerikanesch Literatur studéiert, laang Zäit als Journalistin geschafft an duerno Lëtzebuergeschcoursë fir Erwuessener ginn. Hatt mécht och zanter Jore Literaturkritike fir d'Tageblatt an de Radio 100,7. Hatt huet eng ganz Rei Bicher verëffentlecht, fir d'lescht „Mäi léiwen Alen!“, „Hutt Dir och en Holiday Consultant“ an „Geld oder Liewen!?!“. Hatt schreift op Lëtzebuergesch an Däitsch a vermëscht a senge Bicher net nëmmen dës zwou Sproochen, mä och verschidde Genren, Satir a méi nodenklech Texter. D'Josiane Kartheiser ass Member vum Institut grand-ducal, Section Arts et Lettres, a krut 2010 den „Prix Anne Beffort“ vun der Stad Lëtzebuerg.

Sou lieft een, Dag fir Dag  
't mécht ee säi Bescht, oder och net  
't hält een, wat d'Liewen engem sou gëtt  
D'Kanner gi grouss, ginn aus dem Haus  
An enges Daags ginn d'Hor der aus  
Du waarts op d'Pensioun, gruefs de Gaart  
Gees an d'Vekantz an op de Maart  
Just heiansdo, iergendwéi, frees de dech, ob dat do...  
Ob dat dann elo...  
D'lessen ass fäerdeg, seet d'Fra  
An du setz dech un den Dësch  
't gëtt haut Fritte mat Fësch

...

Meng Dreem waren net staark genuch  
Sinn erstéckt tëscht Kallefsbrot a Kuch  
Ech wollt méi: e Mënsch sinn, deen zielt  
Ech hunn dee falsche Wee gewielt  
Just heiansdo fron ech mech, ob dat do...  
Ob dat dann elo... alles ass?

*Extrait aus „Dem Schmidts Metty seng Midlifekris“ aus „Wohlstandsgeschichten“, 1993*

.....

### **Antoine Cassar**

Antoine Cassar a grandi entre Malte, l'Espagne et l'Angleterre, et habite au Luxembourg depuis 2006. Écrivain de poésies en maltais et quelques fois multilingues, en septembre 2009, il gagne le 'United Planet Writing Prize' avec le poème 'Merħba, a poem of hospitality'. Son long poème maltais 'Passaport' (2009), traduit en huit langues, a été présenté dans de nombreuses villes d'Europe et d'Asie; toutes les recettes de la vente de ce 'passeport' sont versées à des ONG locales qui offrent assistance aux migrants et aux demandeurs d'asile. 'Bejn/Between', un nouveau recueil de poèmes maltais avec traduction parallèle en anglais, va paraître fin 2011 aux Éditions Skarta.

Il est à toi  
ce passeport  
pour tous les peuples,  
avec un drapeau arc-en-ciel, et pour emblème une oie migratrice qui  
tourne autour du globe,  
en toutes les langues que tu veux, officielles ou pas,  
en bleu océan, rouge sang séché, ou noir charbon prêt à brûler, à toi  
de choisir,  
emporte-le où tu veux, la voie est libre et grande ouverte, la porte  
sortie de ses gonds,

tu peux entrer et sortir sans crainte, personne ne t'arrête,  
personne ne te double dans la queue, ni te renvoie en arrière, il n'y  
a pas d'attente,  
personne ne te dit 'Ihre Papiere bitte!', déclenchant une tachycardie  
avec la blancheur de son index,  
personne ne plisse ni n'écarquille les yeux en fonction du produit  
national brut par tête de la nation que tu laisses derrière toi,  
personne ne te compte pour étranger, allochtone, criminel, immigré  
illégal, ni extra-communautaire, personne n'est de trop,  
personne ne te traite de métèque, bougnoul, raton, ya bon banania,  
chinetoque, amerloc, bamboula, feuj,  
personne ne pointe sur toi une kalachnikov, ni les canines acharnées  
d'un chien prêt à bondir,  
personne ne t'oblige à t'accroupir contre le mur, pour glisser une  
main lubrifiée par en dessous et chercher en prenant son temps,  
personne ne t'enferme dans le froid d'une cellule, pour te jeter  
dehors après trois nuits de cauchemar sans explications, le sang  
encore collé au cul,[...] "

*Extrait de „Passeport“, adaptation depuis le maltais de Elizabeth Grech*

.....

### **Elisa F. Evangelista**

Elisa F. Evangelista (writers name: EF Di Giorgio) has been living and teaching in Luxembourg for over twenty years. Since moving to Europe she has published poetry in the Italian Americana Cultural Historical Review and the Fiele Festa Journal. Her work has also been read in the Art Echo Project in the Casino of Luxembourg and included in Art Echo2 Family of Man Project. Several of her poems have been published in the anthology „Writing from a Small Country”.

.....

### **Sultana Raza**

Of Indian origin, Sultana Raza has been living in Luxembourg for many years. Her articles (on art, film and humanitarian issues) have appeared in *apertura, ensemble, Le Jeudi, tageblatt, Luxembourg News, Luxembourg Business, Luxemburger Wort* and *paperjam* in English and French. Her short stories and poems have been published in *Ancient Heart Magazine, India Currents, Szirine, Kindred Spirit, Cygnus Review, Arabesque Review* and the *Literary Gazette*. Her paper, *Who Forged Frodo's Fate?* is due to be published in the Peter Roe Series by the Tolkien Society, UK. Having worked as a translator and researcher, she is now a trainer of English as a Foreign Language.

How intelligent  
is life  
on a planet  
that it is  
conveniently  
consuming  
to the brink  
of destruction?

*„Intelligent lifet“*

.....

## Vera Pejovič

Née à Koper-Capodistria en Slovénie, Vera Pejovič vit au Luxembourg depuis l'année 2004. Elle a jusqu'à présent publié un recueil de poèmes Devica in samorog (La Vierge et la Licorne) et sa poésie est publiée dans de nombreuses anthologies et revue littéraires. Ses poèmes sont traduits vers l'italien, l'allemand, l'anglais, le français, le serbe et le croate. Elle écrit et traduit de la poésie.

C'est fini,  
j'affronte un court instant l'incertitude.  
il part,  
comme si de rien n'était.  
je prête l'oreille à ces pas qui s'éloignent, je demeure.

Mon indécision s'est plantée  
comme une hache dans ma plaie.  
J'écoute une amie  
qui me parle de lui,  
et je songe  
que l'amour, indestructible, sème la mort.

„C'est fini“

.....

## Marina Tataram

A poet that has yet to be discovered by herself, Marina Tataram is a Bucharest-born and raised mathematician turned political scientist, then teacher turned translator, all turned to project manager in Luxembourg, where she lives - on and off - since 2006. Anything but a misanthrope, she has a fondness for words, languages, and their capacity to either set us apart or bring us together.

Ladies and gents',  
Send to their tents  
Scrap iron to shred  
Or they'll be found dead:  
Potters or bards,  
'mongst horseshoes and cards...

.....

## Robin Wildt Hansen

Robin Wildt Hansen is an English-Danish poet and novelist. His debut novel "Entrenched" was published in 2008, and he is currently working on a novel whose working title is "The World". He will be reading from his English poetry.

## II/ Un peu d'histoire...

### L'aventure commence dans les années 70

L'établissement d'institutions européennes au Luxembourg dans les années 70 ainsi que l'essor du secteur tertiaire dans les années 80 ont amené un nombre sans cesse croissant d'étrangers à s'installer ou à travailler dans notre pays. Cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation considérable des demandes de formation en langues.

Dès juillet 1975, un accord signé entre les Amitiés Françaises du Luxembourg et le Ministère de l'Education nationale a permis à de nombreux étudiants d'apprendre, pour une taxe d'inscription symbolique, à communiquer en français dans des cours du soir, à raison de 2 ou 4 heures par semaine. L'Etat luxembourgeois assurait la rémunération des enseignants, alors que les frais de fonctionnement et d'acquisition restaient à la charge des organisateurs soutenus par l'Ambassade de France. Parallèlement, d'autres cours de langues se développèrent dans le cadre d'associations sans but lucratif. Le Ministère avait, pour sa part, dès 1965, proposé des cours du soir organisés dans différents lycées et plusieurs administrations communales avaient complété cette offre.

En 1981, le Ministère de l'Education nationale crée deux classes de français en cours intensifs de jour. D'autres cours s'y ajoutent portant le nombre de classes à 9 en 1985, 17 en 1987 pour atteindre le chiffre de 35 en 1989. Ces cours permettent alors à 700 étudiants, adultes ou adolescents, d'étudier le français, le luxembourgeois, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien sous la conduite d'une vingtaine d'enseignants.

En 1991, après 10 années de fonctionnement, le Centre de Langues (CLL) acquiert une existence légale avec la loi du 19 juillet 1991 portant création d'un Service de la formation des adultes et donnant un statut légal au Centre de langues Luxembourg. La loi stipule dans l'article 11 que « le centre a pour mission de dispenser des cours de langues » avec comme objectif « l'acquisition de la faculté de compréhension et d'expression, indispensable à l'intégration dans la vie sociale, économique et culturelle ».

En 1999, un règlement grand-ducal fixe l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement.

Le CLL, installé au début dans des pavillons, avenue Sax au Limpertsberg, devenus trop exigües, est relogé ensuite au « Verlorenkost » et devient une véritable école. Le public se diversifie. Aux travailleurs étrangers s'ajoutent les demandeurs d'asile, les personnes en recherche d'emploi que l'Administration de l'Emploi (ADEM) adresse au CLL pour se recycler, les jeunes adolescents nouvellement arrivés au pays qui ne peuvent s'intégrer dans un système scolaire trilingue, sans oublier toutes les personnes, luxembourgeoises ou non luxembourgeoises, désireuses d'acquérir ou de parfaire leurs connaissances dans l'une ou l'autre des langues offertes.

La loi du 19 juillet 1991 place le CLL sous l'autorité du Ministre de l'Education nationale et confie au Service de la formation des adultes (SFA) la mission de coordonner les différents cours du soir dispensés aux adultes, ainsi que la formation offerte au CLL. Le directeur du SFA est chargé du bon fonctionnement de l'établissement, alors que le directeur adjoint du SFA en assure la direction.

Or, déjà à l'époque, différents organes, dont les Chambres professionnelles et le Conseil d'Etat, estiment qu'il vaudrait mieux établir deux directions distinctes. Qu'il soit permis de citer l'avis du Conseil d'Etat du 19 mars 1991 : « Le Conseil d'Etat ne peut qu'approuver que le Centre de langues Luxembourg obtienne un statut légal. Etant donné qu'il s'agit d'une vraie école, le Conseil d'Etat est d'avis que le centre doit être considéré comme un établissement scolaire sui generis. Il doit ainsi bénéficier d'une certaine autonomie autorisant à développer des approches nouvelles adaptées aux situations particulières de ses élèves. Il se distingue de ce chef fondamentalement des cours du soir qui sont l'émanation des établissements scolaires et qui ont pour but essentiel de délivrer des diplômes qui n'ont pas été obtenus par la voie scolaire classique ».

Le Conseil d'Etat poursuit en soulignant qu'il « ne peut être affirmé que le Centre de langues fasse partie d'un des réseaux scolaires existants. Il se recommande, au contraire, de le situer en dehors des structures traditionnelles pour mieux le mettre en mesure de répondre aux besoins d'une population répartie à tous les niveaux entre l'étage élémentaire et l'étage supérieur. »

## Un avenir prometteur

L'INL continue à évoluer et, si sa principale mission demeure l'apprentissage des langues aux adultes, il s'engage dans de nouvelles voies en ajoutant rapidement un nouveau volet à ses activités, celui de l'évaluation et de la certification en langues.

Des épreuves de certification en luxembourgeois développées par des enseignants permettent, en 1994, de créer les certificats et les diplômes attestant les compétences des candidats en luxembourgeois langue étrangère.

Grâce à des accords conclus avec diverses institutions internationales, il devient le centre officiel pour évaluer les compétences en langue des adultes. En 1995, un bureau des examens est créé et chargé d'organiser, en collaboration avec les enseignants, la passation d'épreuves internationales,

A l'instar des autres institutions de certification (Goethe, Cambridge, CIEP, Instituto Cervantes...), l'INL, en tant que centre de certification pour le luxembourgeois, devient membre de l'*Association of Language Testers in Europe* (ALTE). Ainsi, il participe régulièrement aux rencontres organisées par cette association dont le but est de garantir, sur le plan européen, l'harmonisation des différents certificats et diplômes établis par les institutions et d'en garantir la qualité et l'équité pour les parties prenantes dans le processus d'évaluation. Le Code de bonne pratique de ALTE identifie les rôles de trois groupes de parties prenantes :

- les concepteurs d'examens,
- les candidats aux examens – principaux utilisateurs – qui passent les examens par choix ou par nécessité,
- les utilisateurs d'examens – utilisateurs secondaires – qui se basent sur les résultats aux examens afin de prendre une décision ou à d'autres fins.

En outre, le Code de bonne pratique définit quatre grands domaines de responsabilité :

- la conception des examens,
- l'interprétation des résultats d'examens,
- la promotion de l'équité,
- l'information des candidats.

Les principes de bonne pratique ALTE qui s'appliquent aux domaines cités ci-dessus sont basés sur les caractéristiques VFIP, à savoir :

- Validité
- Fiabilité
- Impact
- Praticabilité

L'INL a souscrit à ce Code de bonne pratique et a, de la sorte, accepté de se soumettre à un audit externe pour ce qui est des examens de luxembourgeois.

A remarquer que toute personne, qu'elle suive des cours à l'INL ou non, peut s'inscrire aux examens nationaux, ainsi qu'aux examens et tests internationaux organisés à l'INL. La réussite à un examen ou test donne lieu à un diplôme ou à une certification internationalement reconnu des compétences en langue du candidat.

### **III/ Les valeurs de l'INL**

#### **Mieux se comprendre pour mieux s'entendre**

Carrefour des langues et des cultures, l'Institut national des langues offre des formations linguistiques à un public adulte, sous l'autorité du Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. En constante évolution depuis 1981, l'Institut fonde sa réputation sur un enseignement et un apprentissage favorisant la communication, l'échange et la convivialité dans le respect de la diversité des cultures. Il œuvre pour la cohésion sociale et l'intégration économique et culturelle de la population du Luxembourg et joue un rôle majeur dans le vivre ensemble de la société luxembourgeoise du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### **Des formations de qualité**

L'INL offre des formations de langue générale, des modules de langue écrite ou orale et des cours sur objectif spécifique.

Une équipe pédagogique stable, composée d'universitaires spécialisés dans l'enseignement des langues aux adultes, met son expertise au service des apprenants : entretien d'accueil, accompagnement, évaluation des compétences.

La pédagogie mise en œuvre s'appuie sur le Cadre européen commun de référence pour les langues.

La dynamique de groupe, l'interactivité, l'utilisation de ressources multimedia participent au développement des compétences langagières et visent à rendre l'apprenant autonome dans la réalisation de ses objectifs.

#### **Membre de ALTE, The Association of Language Testers in Europe**

L'Institut national des langues est membre de ALTE, association qui rassemble de prestigieuses institutions européennes dans le domaine de l'évaluation en langue étrangère.

### **IV/ L'INL en chiffres**

- 8 langues : allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien, luxembourgeois, portugais
- 550 cours de langue de 8h00 à 21h00
- 120 nationalités différentes
- un public de 16 à 86 ans
- 30 années d'expérience
- 9800 inscriptions annuelles aux cours
- 1700 inscriptions annuelles aux examens et tests
- 2 centres de formation – Luxembourg et Mersch

## **V/ L'INL, l'unique centre de certification de la langue luxembourgeoise**

### **La promotion de l'enseignement et de l'apprentissage du luxembourgeois**

Afin de répondre à la demande croissante de cours en langue luxembourgeoise et à l'afflux de candidats pour les épreuves du « Sproochentest Lëtzebuergesch » en vue de l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, l'Institut national des langues n'a cessé de recruter de nouveaux enseignants de luxembourgeois. En 2004, le département de luxembourgeois de l'INL comptait neuf enseignants, alors qu'il totalise désormais 28 professeurs et chargés de cours.

Cette mesure de recrutement a permis à l'Institut d'élargir et de diversifier son offre de cours de luxembourgeois. Il n'en reste pas moins, qu'avec un public très stable et peu de défections dans les cours, ainsi qu'en raison de la pénurie de locaux disponibles, l'Institut rencontre encore des difficultés pour ouvrir de nouveaux cours aux plages horaires les plus demandées.

Le « Zertifikat Lëtzebuenger Sprooch a Kultur » (ZLSK) qui a débuté en octobre 2009, rencontre un franc succès et sa 3<sup>ème</sup> promotion de 25 candidats se verra remettre les diplômes en juin 2012.

Formation non universitaire de 120 heures, le ZLSK offre à toute personne intéressée, et notamment à celles qui envisagent de dispenser des cours de luxembourgeois, un approfondissement professionnel de tous les aspects de la langue, ainsi que des compétences d'enseignement et d'évaluation du luxembourgeois. Un autre volet de la formation porte sur l'histoire du Luxembourg, sa culture, sa littérature, sur des thèmes politiques et socio-économiques d'actualité, etc.

En outre, des enseignants du département de luxembourgeois de l'Institut ont traduit les descripteurs des niveaux A1 et A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et ont élaboré des lignes directrices pour concevoir un cours de luxembourgeois aux niveaux A1 et A2.

Ces ressources pédagogiques sont à la disposition du public sur le site internet de l'Institut. Elles se veulent une aide pour les enseignants et ont l'ambition d'assurer plus d'homogénéité dans les cours de luxembourgeois à travers le pays.

## **VI/ L'INL, le centre de certification internationale**

En collaboration avec de nombreux instituts internationaux, les examinateurs habilités de l'INL organisent régulièrement des sessions d'examens en langue étrangère, permettant à des centaines de candidats de voir reconnaître leurs compétences langagières et d'améliorer leurs perspectives académiques et professionnelles ou de répondre à des exigences de citoyenneté.

Actuellement, l'INL offre la possibilité de passer les examens en langues des institutions suivantes :

<b>Allemand</b>	Goethe-Institut
<b>Anglais</b>	Cambridge ESOL
<b>Espagnol</b>	Instituto Cervantes
<b>Français</b>	Ministère de l'Education nationale français (DELFDALF)
<b>Italien</b>	Università per Stranieri, Perugia
<b>Luxembourgeois</b>	Centre de Langues Luxembourg/MENFP
<b>Portugais</b>	Universidade de Lisboa (CAPLE)

Ainsi que les tests en langues des institutions suivantes :

<b>Allemand</b>	TestDaF Institut
<b>Anglais</b>	British Council, IDP Australia et University of Cambridge
<b>Français</b>	Ministère de l'Education nationale français - TCF/DAP

De plus en plus d'organismes contactent l'INL pour faire évaluer le niveau en langues de leur personnel. A titre d'exemple, citons le cas d'un grand organisme d'aide à domicile pour personnes âgées qui veut faire passer des examens de luxembourgeois à leur personnel. Des lycées qui aimeraient voir certifier par un examen international le niveau d'anglais de leurs élèves de sixième, manifestent le même besoin.

## **VII/ L'INL en constante évolution**

### **L'informatisation de la procédure d'inscription**

Le flux croissant des demandes d'inscriptions aux cours (9.406 inscriptions en 2010), a amené les responsables de l'Institut national des langues (INL) à revoir les procédures d'inscription aux cours, dans la perspective d'améliorer le service aux clients de l'INL et de rationaliser et simplifier les travaux administratifs liés à ces inscriptions. C'est pourquoi l'Institut national des langues a fait développer, par des experts externes et en concertation avec le ministère et le Centre de technologies de l'éducation, de nouveaux outils informatiques à la fois conviviaux et performants.

Ainsi, le nouveau portail informatique de l'Institut national des langues, accessible par le biais de l'adresse [www.insl.lu](http://www.insl.lu), a-t-il été ouvert au grand public dès le mois de juillet 2010. Cette plateforme d'échange moderne et sécurisée, propose des fonctionnalités facilement utilisables et facilite la procédure d'inscription aux huit langues enseignées à l'INL. Elle propose à tout intéressé un espace virtuel individuel lui permettant entre autre une consultation en temps réel de son dossier personnel, une impression de documents, un paiement des droits d'inscription et des frais de dossier en ligne, une modification des données personnelles (exemple : changement d'adresse), une communication aisée avec les interlocuteurs de l'Institut et une prise de rendez-vous en ligne. Celle-ci évite à l'apprenant potentiel de se déplacer physiquement à l'INL et lui permet de réserver un rendez-vous depuis son domicile ou tout autre lieu, moyennant une simple connexion au portail.

Par ailleurs, le travail du « back office » qui consiste essentiellement dans le traitement et la gestion de données ressources, dans des laps de temps parfois très courts, a fait l'objet d'une révision approfondie et bénéficie également d'avancées technologiques. Le flux de travail s'en voit allégé et gagne en rapidité et efficacité.

### **L'accroissement en personnel**

L'évolution démographique et notamment les différentes mesures législatives en faveur de la langue luxembourgeoise ont induit un accroissement rapide des demandes d'inscriptions aux cours et aux examens. A ce propos il convient de remarquer, que le public adulte payant qui afflue vers l'INL est doté d'un potentiel de réflexion critique et réclame un service au client intégré, complet et rapide. Cette attente, ou même exigence, s'applique non seulement aux infrastructures, mais également à la guidance pédagogique et administrative de l'apprenant et du candidat aux examens.

La politique du changement, débutée en 2005 par l'Institut et continuée et renforcée en 2010, ne se résume pas uniquement dans une modification substantielle des procédures administratives,

informatiques, financières et comptables, mais elle se décline également au niveau des ressources humaines.

Grâce aux dispositions prévues dans la loi du 22 mai 2009 portant création d'un Institut national des langues, l'INL a pu entamer une politique de recrutement tout en exprimant sa volonté de diversifier les compétences et le savoir-faire des équipes administratives, techniques, informatiques et enseignantes en place.

## **La diversification de l'offre de cours**

La volonté de répondre au plus près aux besoins des étudiants a conduit l'Institut à affiner et à diversifier son offre de formations. Les cours généraux fondés sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues s'étendent du niveau A1 à C1 ou C2, selon les langues enseignées.

Afin d'éviter une trop grande hétérogénéité dans les groupes, des niveaux intermédiaires, A1.1, A2.1... ont été définis. En français, une classe de grands débutants a été instaurée ainsi qu'un cours d'alphabétisation qui s'adresse à un public peu ou non scolarisé dans sa langue maternelle ou à des personnes scolarisées dans un alphabet différent de l'alphabet latin.

Si les classes des premiers niveaux ont drainé la plus grande partie des étudiants, il est à noter que le nombre de participants intéressés par des cours plus avancés a augmenté, entraînant la création d'un niveau C1 en espagnol et en anglais et de plusieurs groupes C1 en français. La langue chinoise a elle aussi attiré un nombre croissant de personnes qui se répartissent désormais sur trois niveaux, débutant, intermédiaire et avancé.

L'INL a également mis en place des cours modulaires destinés à améliorer une compétence langagière en particulier ou à acquérir des stratégies de compréhension ou de production, tels que le cours C1 d'orthographe luxembourgeoise ou les modules de langue française orale ou écrite présents sur plusieurs niveaux.

Par ailleurs, des cours sur objectifs spécifiques, « Deutsch für den Beruf », « Business English », « Le français des affaires », « Deutsch für Juristen », ont permis de toucher des publics à orientation professionnelle, tandis que « L'italien des medias », « Regards croisés sur l'actualité », « Parler en public » ou « Ecrire pour être publié » répondaient à des besoins culturels.

Enfin, à la demande d'autres administrations, notamment de l'Administration des Douanes et Accises, l'INL a développé des formations ponctuelles, offrant ainsi à des agents de l'État la possibilité d'améliorer leurs compétences en langue française et de se préparer à des examens de promotion.

En matière d'évaluation, l'Institut a mis au point des descriptifs d'épreuves fondés sur les descripteurs du CECR pour les cinq compétences. Des groupes de travail développent régulièrement des batteries de tests destinés à évaluer la performance des apprenants, à la fin de leur période de formation, dans les trois langues nationales.

## **La formation des enseignants**

Les nouveaux enseignants bénéficient depuis plusieurs années d'une formation d'insertion d'une durée de deux ans comprenant un tutorat fondé sur l'observation de classes, sur l'analyse de pratiques et la démarche réflexive.

La formation continue des enseignants joue également un rôle important. Dans un souci constant d'améliorer la qualité des cours, quatre journées de formation ont été organisées autour de divers sujets tels que la pédagogie de l'oral, la perspective actionnelle, le développement de la motivation des apprenants ou encore l'interculturel en classe et la formation linguistique des migrants. Huit journées pédagogiques ont permis aux enseignants de s'investir dans le développement de matériel pédagogique et d'épreuves standardisées pour chaque langue enseignée à l'INL. Ces journées ont également servi à des échanges de vues sur des nouveautés didactiques et pédagogiques.

## **La mise à disposition de ressources pédagogiques**

L'institut national des langues a adapté son offre de cours aux standards européens. Celle-ci s'articule désormais autour des niveaux et des niveaux intermédiaires du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et s'attache à diversifier les parcours de formation. Dans un souci de rendre plus transparents les objectifs et la progression dans l'enseignement/apprentissage, l'INL élabore actuellement pour les quatre langues, allemand, anglais, français, luxembourgeois, un guide pratique destiné aux enseignants pour les aider dans leur travail quotidien. Celui-ci répertorie, pour chacun des niveaux et pour chaque compétence, les contenus d'apprentissage et les différents types de supports exploitables. Actuellement les niveaux A1, A2 et B1 sont consultables sur le site internet de l'INL.

En matière d'évaluation, l'Institut a mis au point des matrices d'épreuves fondées sur les descripteurs du CECR pour les cinq compétences. Des groupes de travail développent régulièrement des batteries de tests destinés à évaluer la performance des apprenants, à la fin de leur période de formation, dans les trois langues nationales.

## **La collaboration nationale et internationale**

Les responsables de l'Institut national des langues ont participé activement aux deux groupes de travail mis en place au ministère pour élaborer d'une part, un avant-projet de règlement grand-ducal fixant les conditions et modalités de recrutement, de déroulement du stage et de nomination des formateurs d'adultes et d'autre part, les compétences visées pour la profession de formateur d'adultes et les contenus pédagogiques du stage.

L'Institut collabore régulièrement avec l'Université du Luxembourg. Il accueille chaque année les étudiants du stage pédagogique dans le cadre de leur visite d'établissement. Par ailleurs, l'Université du Luxembourg assure l'analyse psychométrique des tests élaborés par l'Institut : tests de fin de semestre pour les trois langues nationales et « Sproochentest Lëtzebuergesch » qui évalue les connaissances en luxembourgeois pour l'obtention de la nationalité. Cette procédure garantit le respect des standards européens.

Dans le cadre d'une volonté toujours plus importante de répondre aux besoins des apprenants, des réunions ont été organisées entre des membres de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) et des membres du département de français de l'Institut national des langues. Suite à ces entretiens, des cours adaptés aux personnes peu ou pas scolarisées ont été ajoutés, ainsi que des journées d'accueil spécifiques organisées. Il convient de noter que la planification administrative et la coordination informatique, des inscriptions demandées par l'OLAI, ont nécessité un investissement important de la part des services administratifs de l'INL.

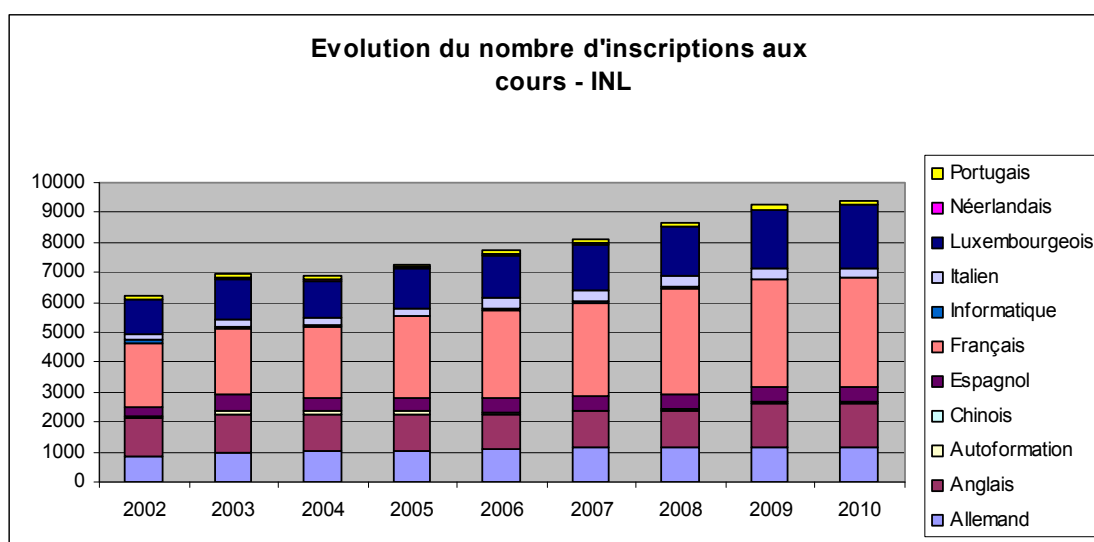
Des méthodes d'évaluation très précises ont également été mises en place afin de détecter les apprenants devant bénéficier de cours offrant un rythme d'apprentissage adapté. Un effort a été fait afin de proposer à ces personnes la possibilité d'associer un cours d'alphabétisation et un cours « grands débutants », ce qui permet une progression orale et écrite, même si l'accent est mis principalement sur l'apprentissage de la langue orale. L'expérience a montré que pédagogiquement, ces cours sont indispensables car l'analphabétisme et l'illettrisme sont un frein important dans l'apprentissage, même oral, d'une langue étrangère. Il faudra compter un ou deux semestres avant de pouvoir intégrer ces apprenants aux cours d'enseignements généraux A1.

A la demande du Centre international d'études pédagogiques (CIEP), l'Institut national des langues a participé, avec une trentaine d'autres experts internationaux à la révision des scores de passage du Test de connaissance du français (TCF) en fonction des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues.

## VIII/ Données statistiques de l'INL

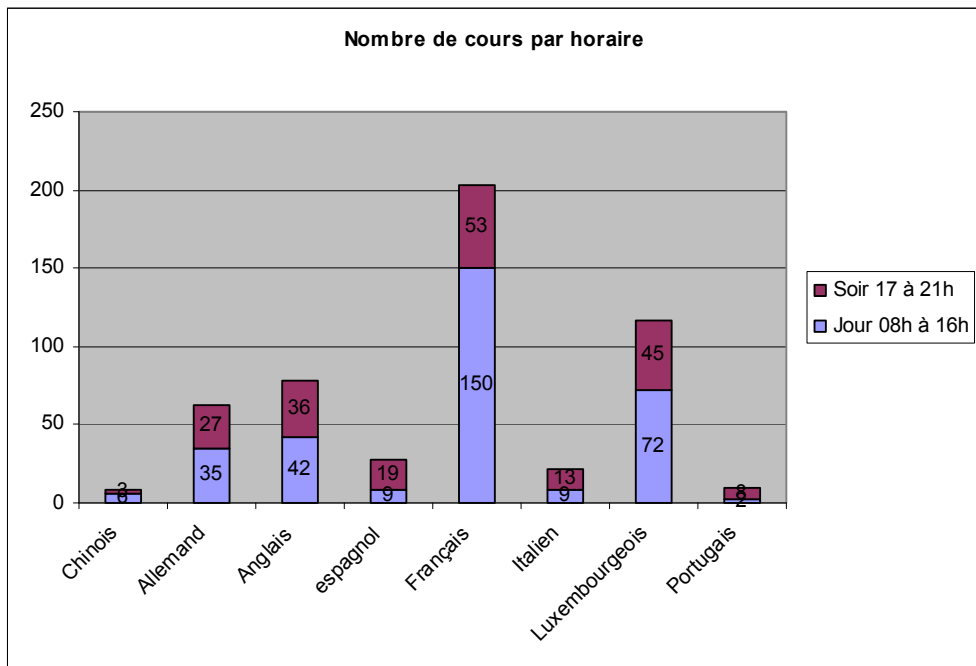
### Evolution du nombre d'inscriptions aux cours à l'INL de 2002 à 2010

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Allemand	836	954	1031	1009	1092	1149	1149	1141	1136
Anglais	1327	1312	1234	1251	1184	1201	1245	1476	1464
Autoformation	54	139	117	103	23	0	0	0	0
Chinois	0	0	0	0	33	52	56	50	102
Espagnol	303	498	423	462	475	486	487	485	447
Français	2124	2222	2372	2708	2938	3097	3511	3590	3651
Informatique	92	47	51	23	58	50	67	26	0
Italien	178	250	270	265	353	392	381	361	346
Luxembourgeois	1164	1367	1211	1326	1417	1502	1641	1986	2113
Néerlandais	43	68	69	59	74	41	5	0	0
Portugais	69	96	97	66	111	126	117	131	147
<b>TOTAL</b>	<b>6190</b>	<b>6953</b>	<b>6875</b>	<b>7272</b>	<b>7758</b>	<b>8096</b>	<b>8659</b>	<b>9246</b>	<b>9406</b>
Evolution	100	112%	111%	117%	125%	131%	140%	149%	152%



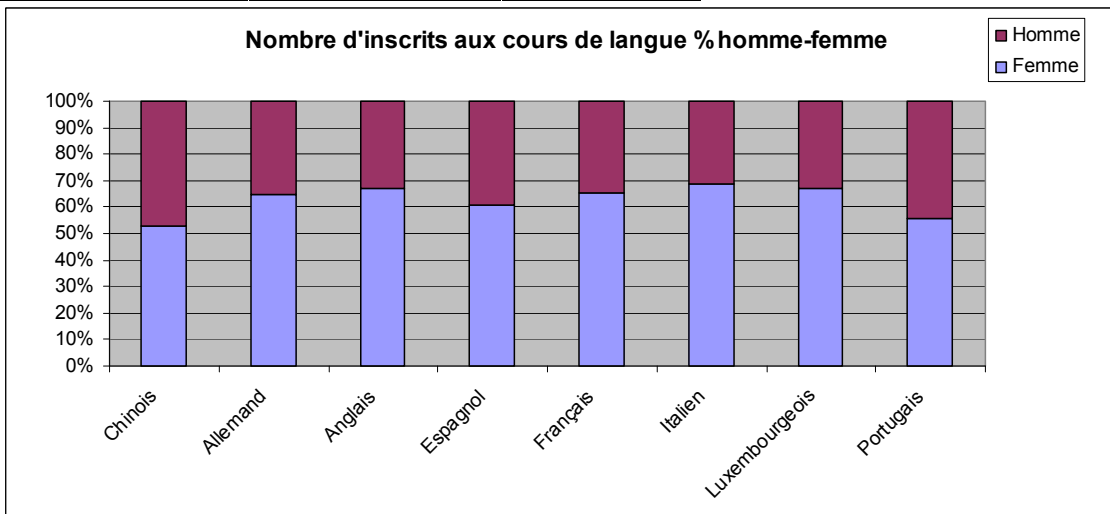
### Nombre de cours par horaire à l'INL en 2010

Langue	Jour 08h à 16h	Soir 17h à 21h
Chinois	67%	33%
Allemand	56%	44%
Anglais	54%	46%
espagnol	32%	68%
Français	74%	26%
Italien	41%	59%
Luxembourgeois	62%	38%
Portugais	20%	80%



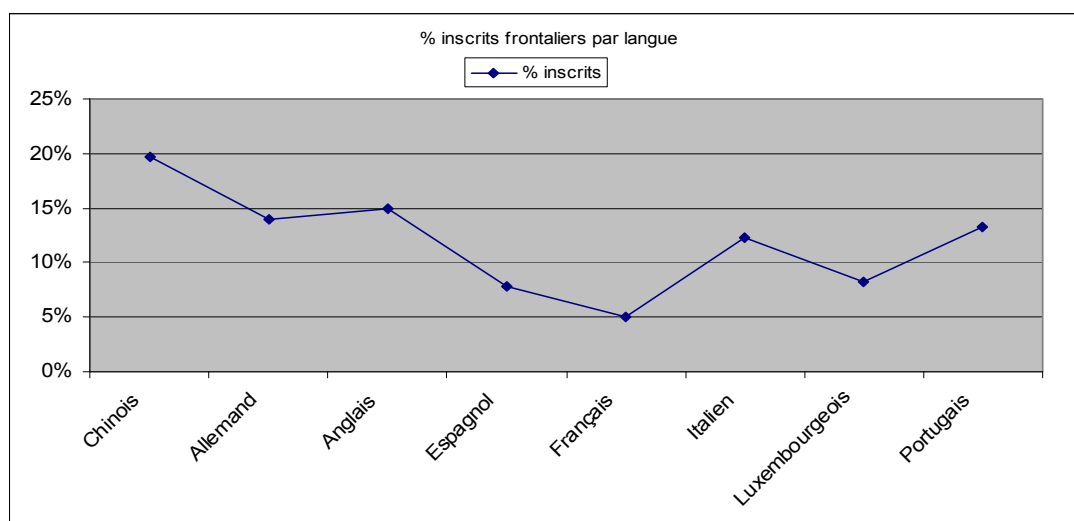
**Pourcentage Femme / Homme inscrits aux cours à l'INL en 2010**

Langue	Femme	Homme	Nb total d'inscrits
Chinois	53%	47%	102
Allemand	65%	35%	1136
Anglais	67%	33%	1464
Espagnol	61%	39%	447
Français	65%	35%	3651
Italien	69%	31%	346
Luxembourgeois	67%	33%	2113
Portugais	56%	44%	147
<b>Total</b>	<b>66%</b>	<b>34%</b>	<b>9406</b>



**Nombre d'inscrits aux cours de langue par lieu de résidence  
(résidents/frontaliers)  
INL automne 2010**

Langue	Frontaliers	Résidents	Total	% Frontaliers
Chinois	12	61	73	20%
Allemand	68	485	553	14%
Anglais	99	661	760	15%
Espagnol	17	216	233	8%
Français	90	1793	1883	5%
Italien	18	146	164	12%
Luxembourgeois	83	1001	1084	8%
Portugais	10	75	85	13%
<b>Total</b>	<b>397</b>	<b>4438</b>	<b>4835</b>	<b>9%</b>



**Taux d'inscription par nationalité**

À Luxembourg	
Nationalité	en % du nombre d'inscrits
française	12,6%
luxembourgeoise	10,3%
portugaise	7,4%
italienne	5,1%
polonaise	4,7%
allemande	4,1%
belge	3,7%
espagnole	3,6%
brésilienne	3,1%
russe	2,7%
chinoise	2,2%

À Mersch	
Nationalité	en % du nombre d'inscrits
luxembourgeoise	14,0%
portugaise	13,4%
française	7,3%
allemande	5,8%
belge	5,8%
polonaise	5,2%
ukrainienne	3,2%
chinoise	2,3%
iranienne	2,3%
russe	2,3%
bosnienne	2,0%

roumaine	1,9%
Autres nationalités	31,10%
	100,00%

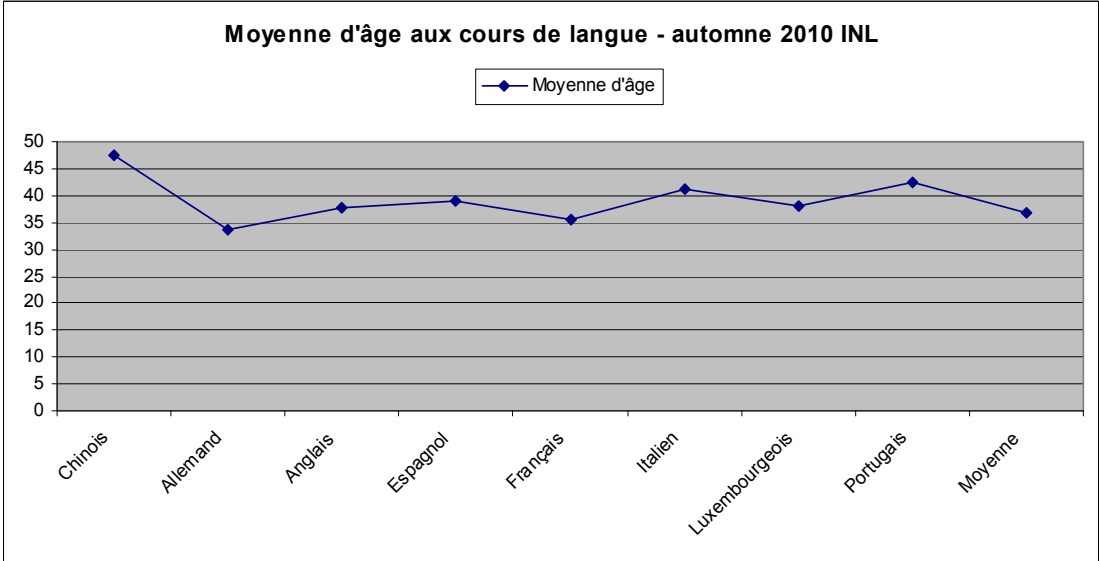
serbe	2,0%
Autres nationalités	27.0%
	100,00%

### Inscriptions aux cours de langue par tranche d'âge à l'INL 2010

Lieu	Langue	16à24	25à34	35à44	45à54	55à64	65à74	75et+
Luxembg.	Chinois	5%	34%	30%	18%	11%	1%	1%
Luxembg.	Allemand	11%	51%	27%	9%	1%	0%	0%
Luxembg.	Anglais	9%	38%	30%	14%	7%	1%	0%
Luxembg.	Espagnol	9%	42%	20%	14%	11%	5%	0%
Luxembg.	Français	13%	44%	30%	11%	3%	0%	0%
Luxembg.	Italien	5%	42%	25%	14%	11%	3%	1%
Luxembg.	Luxembourgeois	6%	34%	36%	18%	4%	1%	0%
Luxembg.	Portugais	10%	35%	23%	22%	6%	3%	1%
Mersch	Anglais	14%	26%	19%	27%	15%	0%	0%
Mersch	Français	21%	37%	27%	12%	2%	0%	0%
Mersch	Luxembourgeois	8%	37%	33%	18%	4%	1%	0%
	<b>Moyenne</b>	<b>10%</b>	<b>41%</b>	<b>30%</b>	<b>13%</b>	<b>4%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>

### Moyenne d'âge aux cours de langue à l'INL en automne 2010

Langue	Moyenne d'âge
Chinois	47
Allemand	34
Anglais	38
Espagnol	39
Français	35
Italien	41
Luxembourgeois	38
Portugais	43
<b>Moyenne</b>	<b>37</b>



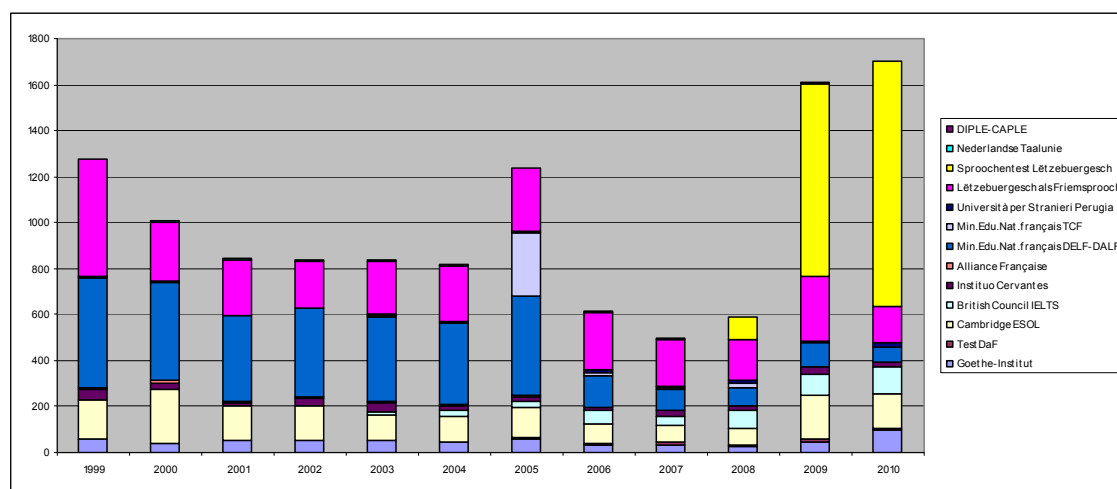
## Evolution du nombre de candidats inscrits aux examens et tests par année à l'INL

Année		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Allemand	Goethe-Institut	56	42	55	54	52	49	61	32	34	25	44	101
Allemand	TestDaF							6	10	12	7	12	7
Anglais	Cambridge ESOL	173	230	147	148	112	105	129	83	69	75	191	147
Anglais	British Council IELTS					12	27	29	55	45	74	95	120
Espagnol	Instituto Cervantes	44	32	15	34	43	25	20	19	23	19	33	18
Français*	Alliance Française	11	7	4	5	3	4	3					
Français**	Min.Edu.Nat.français DELF-DALF	474	426	375	385	369	350	435	134	90	81	102	62
Français***	Min.Edu.Nat.français TCF					3	3	273	15	6	20	9	4
Italien	Università per Stranieri Perugia	8	6	2	5	5	5	5	9	12	10		21
Luxembourgeois	Lëtzebuergesch als Friemsprooch	509	261	243	202	233	243	275	250	203	180	279	156
Luxembourgeois	Sproochentest Lëtzebuergesch										99	840	1064
Néerlandais	Nederlandse Taalunie	4	1	5	4	3	3	3	7	1	2		
Portugais	DIPLE-CAPLE					2	2		2	3		2	
<b>Total</b>		<b>1279</b>	<b>1005</b>	<b>845</b>	<b>837</b>	<b>837</b>	<b>816</b>	<b>1239</b>	<b>616</b>	<b>498</b>	<b>592</b>	<b>1607</b>	<b>1700</b>

\* Contrat annulé avec l'Alliance Française

\*\* A partir de septembre 2005, changement de structure de l'examen. Plus d'unités capitalisables mais des niveaux à 4 compétences linguistiques.

\*\*\* En 2005, tests dans 4 lycées luxembourgeois sur demande du MENFP



## Résultats des examens à l'INL en 2010

	Inscrits	Présents	Admis	% Présents	% Admis
Allemand	101	97	83	96%	86%
Anglais Cambridge session 1	65	65	64	100%	98%
Anglais Cambridge session 2	39	37	28	95%	76%
Anglais Cambridge session 3	43	40	28	93%	70%
Espagnol session 1	7	7	7	100%	100%
Espagnol session 2	10	10	9	100%	90%
Français DELF-DALF	62	59	42	95%	71%
Italien session 1	16	13	11	81%	85%
Italien session 2	5	5	4	100%	4%
Luxembourgeois	156	142	128	91%	90%
Sproochentest Lëtzebuergesch	1064	1030	809	97%	79%
<b>Total</b>	<b>1568</b>	<b>1505</b>	<b>1213</b>	<b>96%</b>	<b>81%</b>